



Le Métier de Coiffeur/Coiffeuse

L'option porte le nom de « *Coiffure* » en 3^e et « *Coiffeur-coiffeuse* » en 4^{ème} 5^{ème} et 6^{ème} années. Elle est complétée par une 7^e *coiffeur-manager*, une 7^e *gestionnaire de très petites entreprises* et par une 7^e *complément d'esthétique : orientation artistique*.

Quelles sont les caractéristiques particulières de cette option à l'Institut Saint-Joseph ?

- La **Certification Par Unité (CPU)** : une pédagogie innovante.
Pour devenir coiffeur/coiffeuse, le jeune doit valider 6 **Unités d'Acquis d'Apprentissage** à obtenir sur 3 années scolaires.
Chaque validation vient jalonner son parcours vers le métier.
Lorsqu'il a acquis ses 6 validations, le jeune obtient sa qualification qui lui confirme qu'il est coiffeur/coiffeuse.
- **Au 2^{ème} degré**, il est encore possible d'apprendre la coiffure en *qualification technique* (TQ) ; elle porte alors le nom de *bio-esthétique*. Les cours généraux n'y rassemblent généralement pas plus de 20 élèves, tandis que les cours pratiques se limitent à une quinzaine d'élèves. La formation générale reste très proche de l'enseignement de transition générale ; les retours vers cette filière sont d'ailleurs autorisés. La pratique professionnelle est limitée à 6h hebdomadaires qui suffisent néanmoins à une bonne formation. L'élève est validé dans sa 1^{ère} unité en 5^{ème} au mois de septembre.
- **En 3^{ème}** dans l'enseignement professionnalisant, le jeune bénéficie de plus d'heures de pratique. Il est donc beaucoup plus immergé dans le métier. Cela peut être très bénéfique pour celui qui a besoin de retrouver une motivation par rapport à l'école ou qui souhaite être plus proche de son futur métier.
- **A partir de la 4^{ème}**, les élèves entrent dans le métier et dans la Certification par Unités qui a pour objectif de les responsabiliser par rapport à leurs apprentissages.
Outre les cours de pratique professionnelle, à partir de la 5^{ème}, les élèves confrontent leurs acquis au monde du travail à travers des stages en immersion, dits de *pratique accompagnée* en 5^e année et de *pratique en responsabilité* en 6^e année. La formation scolaire est complétée par des journées techniques organisées, dans l'école ou à l'extérieur, par les grandes firmes de produits. Celles-ci présentent les nouvelles tendances et techniques.



- La formation générale permet également de former un coiffeur complet, capable d'autonomie tant sur le plan des techniques que des idées.



- Les élèves coiffeurs de 6^{ème} et de 7^{ème} peuvent bénéficier de stages *Erasmus +* de 4 semaines en Italie et en Espagne jusqu'à présent grâce à des bourses européenne. Nous travaillons avec des partenaires bolognais, barcelonais (Longueras) qui accueillent les jeunes et leur permettent d'acquérir de nouvelles techniques et méthodes de travail. Notre objectif est de favoriser la mobilité de nos élèves, citoyens européens.
Après avoir obtenu son CE6 et sa qualification, le jeune peut faire le choix de se spécialiser en effectuant une 7^{ème}. Il a le choix entre trois 7^{èmes}.
(il peut bien sûr les cumuler)
- **La 7^{ème} « Coiffeur-manager »**
Le manager assure toutes les prestations du coiffeur, c'est à dire :
 - la réalisation de soins et traitements capillaires dans un but d'hygiène et d'esthétique,
 - le conseil et l'aide au choix de coiffure et produits adaptés aux souhaits et besoins du client,
 - la réalisation des différents services de coiffure (coupe, mise en forme, (dé)coloration ... pour Hommes et Dames),**auxquelles s'ajoutent :**
 - la direction opérationnelle de l'équipe (organiser, conseiller, motiver, évaluer ...)

- la participation à la gestion quotidienne du salon (mise en route, clôture, réapprovisionnements ... contrôle de livraison, inventaires réguliers des stocks ...)
- le rôle de relai privilégié du chef d'entreprise (transmission d'informations utiles pour permettre l'ajustement de sa politique commerciale)
- la participation à la mise en œuvre de la stratégie commerciale (relation à la clientèle / aux fournisseurs / aux partenaires externes, vente ...)
- l'application de techniques spécifiques (coiffure durable (produits Bio), prothèses capillaires, chevelure de remplacement, extensions, visagisme/stylisme/colorimétrie, coiffure de cheveux africains, colorations, techniques de massage du cuir chevelu, lissages ...) liées aux nouvelles tendances ... en faisant preuve de créativité

Pour ce faire, outre les stages hebdomadaires, les élèves gèrent de A à Z leur salon : contacts avec les fournisseurs, choix des produits, commandes, prise de rendez-vous, accueil de la clientèle et services .

Les bénéfices dégagés au travers du salon permettent de réaliser des investissements et de financer des formations spécifiques. Cette 7^{ème} permet l'obtention du CESS, *Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur*, une *qualification* supplémentaire. L'entrée dans le monde professionnel est donc favorisée par une journée de stage hebdomadaire auxquels s'adjoignent des périodes de stage en immersion.

- **La 7^e Complément d'esthétique : orientation artistique** est ouverte aux diplômés coiffeurs ou esthéticiens. Elle vise à former les élèves au travail dans le monde du spectacle en développant des compétences dans le domaine du maquillage, du grimage mais aussi du coiffage ainsi que du placement de tout type de postiches. Les stages se déroulent le plus souvent en soirée et particulièrement le vendredi et le samedi, ils répondent à des demandes extérieures. Par exemple : maquillage et coiffage pour Canal C, pour la troupe *Beffroi-Bayard*, pour l'IMEP (Institut supérieur de musique et de pédagogie), des shootings photos, concours de Miss... Cette 7^e permet l'obtention du CESS, un complément à la qualification obtenue en 6^{ème} et le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur pour ceux qui ne l'ont pas encore .



- Au niveau des locaux, l'Institut Saint-Joseph possède 12 salons de coiffure prévus en moyenne pour 15 postes de travail. Les locaux sont équipés de sièges professionnels, de rampes de lavage, de climazon, de vapozone, ...

- **La 7^{ème} Gestionnaire de très petites entreprises**

L'objectif est d'apprendre à gérer son salon de coiffure.

Le coiffeur va réaliser un business plan qu'il présentera devant des professionnels de l'entreprise.

Il va construire de manière fictive son projet d'ouverture d'un salon de coiffure en choisissant le lieu, en effectuant une analyse de faisabilité, en contactant les banques etc.....

Il effectue un stage hebdomadaire auquel vient s'ajouter un stage en immersion.

Certificats obtenus :

CQ7 : Certificat de qualification de 7^e

CCG : Certificat de connaissance de gestion

CESS : Certificat de l'enseignement secondaire supérieur

La Ritualisation :

Résumé du projet :

L'élève qui entre dans le salon de coiffure ne pénètre pas dans une classe, mais dans un espace professionnel. Pour ce faire, il doit se libérer de ses vêtements « civils » et de son matériel classique. Afin de faciliter ce passage, il est invité à respecter un rituel, toujours le même : accéder au sas-vestiaire sous la direction d'un professeur, déposer dans son casier son sac, son gsm, son manteau, ses cours... Il doit y enfiler son kimono propre et repassé, sélectionner le matériel spécifique et prendre son cahier de technologie. Alors seulement, il peut entrer dans le salon de coiffure. L'élève ne s'assied pas dans le salon, mais travaille debout. Il prépare sa tablette avec ordre et goût. Il ne reste jamais inactif et travaille sur modèle ou sur tête malléable. Il pose un turban sur les cheveux après lavage... Il y adopte un langage et une attitude professionnels. Avant de quitter le salon, il participe à sa remise en ordre en balayant son espace de travail, en rangeant les produits et en nettoyant le miroir. Il relit le pacte régulièrement.

- **Pourquoi avoir lancé ce projet ?**

En 2012-2013, nous avons fait le constat que les salons de coiffure étaient un lieu de relâchement, très loin des objectifs professionnels que nous fixions à nos élèves. Ils y mangeaient, buvaient, utilisaient leur GSM, y écoutaient de la musique, y bavardaient fort et haut comme si le fait qu'il n'y ait pas de banc dans le local autorisait n'importe quelle dérive.



Nous avons filmé les élèves et leur avons présenté le résultat. S'est alors engagée avec les élèves et les professeurs une réflexion sur l'attitude professionnelle à adopter.

Pour faciliter la prise de conscience du passage vers le monde professionnel, nous avons entrepris le rafraîchissement de tous les salons en adoptant des couleurs plus actuelles et nous avons installé deux vestiaires qui servent de sas pour passer d'un état à l'autre (élève-coiffeur), d'une posture à l'autre (étudiant-professionnel). Nous les avons dotés de casiers spacieux et en nombre suffisant.

Un fois la ritualisation mise en place, nous avons filmé à nouveau les élèves et nous leur avons projeté le nouveau résultat.

Depuis, nous faisons régulièrement « des piqûres de rappel » en relisant à toute l'option le pacte que tous ont signé en début d'année.

- **Quels sont les objectifs à atteindre ?**

- Rendre aux salons de coiffure leur véritable place : un espace professionnel où on apprend un métier.
- Préparer les élèves au monde professionnel et à en adopter le langage, les attitudes en même temps que les techniques.
- Inculquer aux élèves l'excellence en commençant par la prise de conscience que le métier de coiffeur exige des attitudes, un matériel, un langage qui lui sont propres.

- **Qui sont les acteurs du projet ?**

- Les élèves : qui doivent accepter le projet, signer le pacte et mettre en œuvre cette ritualisation.
- Les professeurs : qui doivent rester vigilants : accompagner les élèves dans les vestiaires, en ouvrir et fermer les portes ; rappeler le pacte chaque fois que cela s'avère nécessaire...
- L'éducatrice qui participe aussi au rituel de passage par les vestiaires.
- La direction et le chef d'atelier : qui ont permis le financement de la peinture et des casiers ; qui participent à chaque piqûre de rappel (en début de trimestre).

